

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 85 (2023)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Pas d'agriculture moderne sans bâtiments modernes  
**Autor:** Röthlisberger, Heinz  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1085694>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



**Il faut que les exploitations agricoles puissent être en mesure de poursuivre le développement de leurs bâtiments à des fins entrepreneuriales et d'innovation.** Photo: Heinz Röthlisberger

# Pas d'agriculture moderne sans bâtiments modernes

**L'USP appelle à rejeter l'initiative paysage et demande un contre-projet indirect adéquat. La révision de la loi sur l'aménagement du territoire doit être considérée comme une chance, pour que l'agriculture puisse être innovante et entreprenante.**

**Heinz Röthlisberger**

Que peut et que doit construire l'agriculture aujourd'hui et demain? Cette question prend de l'ampleur et pas uniquement en raison de l'initiative populaire intitulée «Contre le bétonnage de notre paysage» lancée en 2019 et actuellement âprement discutée au niveau politique. Son but est de figer les surfaces construites en dehors de la zone à bâtir. «Cette initiative va trop loin», a indiqué Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans (USP), lors de la conférence de presse de début d'année sur les thèmes de l'aménagement du territoire et de la construction hors zone à bâtir. «L'initiative menace l'innovation et le développement du bâti de l'agriculture et nous craignons que les agriculteurs ne puissent plus poursuivre leurs activités économiques.» Sans bâti-

ments modernes, l'agriculture moderne n'existe pas. Tout le monde profite d'une agriculture moderne: les animaux, qui vivent dans de grandes étables avec davantage de lumière et d'air ainsi que d'espace pour se mouvoir; les familles paysannes, grâce à des travaux plus efficents et des revenus supérieurs; la population, qui bénéficie d'une alimentation à des prix raisonnables. «En même temps, le rejet de l'initiative et la mise sur pied d'un contre-projet indirect adéquat sont nécessaires», exige Markus Ritter.

## «Quelques ajustements requis»

Un contre-projet indirect à l'initiative paysage est actuellement en cours d'élaboration au Parlement. La contre-proposition a été adoptée par le Conseil des Etats et va

être soumise au Conseil national. «Pour que ce contre-projet améliore réellement les conditions-cadres pour l'agriculture, quelques adaptations sont encore nécessaires», a souligné Beat Röösli, spécialiste de l'aménagement du territoire à l'USP. «La pierre angulaire du contre-projet consiste en une approche de stabilisation flexible comme alternative à l'approche trop rigide de l'initiative paysage. La stabilisation doit cependant se concentrer sur le vrai problème: les autorisations exceptionnelles pour les constructions hors zone à bâtir. Les constructions agricoles conformes à l'affectation de la zone doivent être exclues de l'objectif de stabilisation. L'agriculture doit par ailleurs disposer d'une priorité dans la zone agricole, ce

qui est important compte tenu des conflits d'utilisation croissants.» Pour les constructions agricoles, il faudrait, selon Beat Röösli, quelques petites adaptations à la loi. Ainsi, concernant la production hors-sol par exemple, un nombre incalculable de bâtiments d'élevage seraient, selon une décision du Tribunal fédéral, devenus non conformes à l'affectation de la zone. «Lorsque l'exploitation est par exemple délocalisée hors du village, elle doit être autorisée à construire des habitations sur le nouveau site pour contribuer au bien-être animal.» Aujourd'hui, cela serait possible uniquement dans le cas de vaches laitières et de truies-mères car, selon un arrêt du Tribunal fédéral, ces élevages seraient les seuls à nécessiter une surveillance constante. Ceci devrait être corrigé, la surveillance régulière de vaches-mères, de veaux ou de poulets étant tout aussi importante. «Pour que les exploitations agricoles se développent de façon dynamique et puissent répondre aux défis du marché et sociétaux, elles requièrent une loi d'aménagement du territoire fiable.»

#### Biogaz: simplification exigée

«Une simplification est aussi nécessaire dans le cas des installations de biogaz», demande l'expert de l'aménagement du territoire Beat Röösli. L'agriculture pourrait alors enfin aussi apporter une contribution non négligeable à l'approvisionnement énergétique et à la protection du

climat, si une grande quantité de lisier et de fumier transitent par des installations de biogaz, (aujourd'hui seulement 5% des effluents). Le potentiel pour l'utilisation énergétique de lisier et fumier est élevé, mais les exigences imposées par l'aménagement du territoire pour ces installations le sont aussi. «C'est pourquoi nous souhaitons que le Parlement renforce la conformité à l'affectation de zones d'installations de biogaz et qu'il les affranchisse d'un processus de construction complexe», déclare Beat Röösli. La production photovoltaïque sur les surfaces de toits agricoles jouit aussi d'un potentiel considérable. La vente directe et les offres d'agrotourisme sont également concernées par l'aménagement du territoire.

#### Occupation parcimonieuse du sol

«La terre est un bien rare en Suisse. La population augmentant depuis des années, la pression sur les surfaces s'accentue. Chaque seconde, environ 0,7 m<sup>2</sup> de terre cultivable est bétonné ou perdu d'une autre manière», explique le directeur de l'USP, Martin Rufer. «L'agriculture est consciente qu'elle participe, par ses constructions, à la perte de terres cultivables. Cependant, elle ne peut construire qu'en dehors de la zone à bâtir, donc en zone agricole. En raison des émissions d'odeur ou de bruit, il n'est ni juridiquement possible, ni pertinent de se situer près

#### Bâtiments modernes en agriculture: de quoi s'agit-il?

Par bâtiments modernes, l'USP entend toutes les infrastructures indispensables à la production de denrées alimentaires, mission essentielle de l'agriculture: bâtiments d'élevage, qui vont satisfaire les demandes en croissance, par exemple en lien avec l'espace disponible par animal et qui permettent un travail plus efficient. Il est aussi question de bâtiments abritant les machines nécessaires à la production agricole. En outre, l'exploitant devrait pouvoir être réactif face aux évolutions de la demande et par exemple se reconvertis aux cultures de baies, de fruits ou de légumes. Ces orientations soulèvent alors les questions de protection contre les intempéries, de serres, d'installations de lavage, de conditionnement ou de stockage. Pour le développement économique interne de la structure, la production de denrées très demandées, telles que viande de poulet ou œufs suisses, doit aussi être possible en zone agricole.

de la zone à bâtir et donc de la zone d'habitation. Les bâtiments agricoles ont leur place près des cultures et des animaux. Néanmoins, l'agriculture fait des efforts pour limiter l'emprise de ses bâtiments sur les terres cultivables. «Sur les exploitations aussi, la terre est un bien rare et précieux», souligne Martin Rufer.

## L'exploitation Balsiger à Gerzensee (BE)

«Il est essentiel pour l'agriculture de pouvoir adapter ses bâtiments à des fins entrepreneuriales, selon les demandes du marché et les conditions environnementales ou d'élevage des animaux», a expliqué Markus Ritter. «Cela était nécessaire ici chez les Balsiger.» L'USP a en effet tenu sa conférence de presse annuelle à Gerzensee (BE) sur la communauté d'exploitation de Fritz Balsiger et de son fils Michael. Les Balsiger ont ainsi mis en service en novembre une nouvelle stabulation libre à logettes avec robot de traite et robot racleur de lisier pour 40 vaches de races red holstein et holstein. Leurs vaches étaient auparavant logées dans une étable entravée. La nouvelle étable, intégrée dans le bâtiment existant, n'a nécessité que peu de surface supplémentaire. Les associés remplissent désormais toutes les exigences environnementales et de protection des animaux. De plus, la nouvelle étable apporte des avantages

fonctionnels à la famille. Cette exploitation, située à 650 m d'altitude en zone de montagne 1, comprend aussi un poulailler de 8500 places de poulets de chair, ainsi que 26,4 ha de surface agricole utile. Le projet d'installation de méthanisation devrait un jour fournir de l'énergie au poulailler.

#### «Mission impossible»

«Pour le poulailler de la famille Balsiger, considéré comme développement interne, l'aménagement territorial pose de sérieuses difficultés», explique Markus Ritter. La Suisse a néanmoins un intérêt à sécuriser sa propre production. Pour les œufs et le poulet en particulier, la production est plutôt limitée et le potentiel de gain attractif pour les familles paysannes. Le bien-être en sort aussi gagnant, les standards suisses étant en pole position au niveau mondial. «Je peux vous dire par expérience que la construction en agriculture est de plus en

plus une mission impossible», poursuit-il. «Ceci en raison des nombreuses conditions relatives à l'aménagement du territoire et d'autres conditions législatives, mais aussi parce que les coûts ont tellement augmenté que nous, familles de paysans, ne pouvons pratiquement plus nous permettre la construction de nouveaux bâtiments.»



Fritz (à g.) et Michael Balsiger, agriculteurs à Gerzensee (BE).